

A A Imprimer PDF

LA CCI NÎMES POURSUIT L'EXPLOITATION DU PORT DE L'ARDOISE SUR LA PÉRIODE 2016-2019 Publiée le mardi 25 Octobre 2016 - Aménagement du territoire

Après avoir remis à neuf une estacade du Port de l'Ardoise en 2013, et doublé le trafic de manutention (40 000 tonnes en 2012 VS 80 000 tonnes en 2016), la CCI Nîmes signe avec VNF, cette semaine, une nouvelle période de 3 ans pour l'exploitation du port fluvial, le seul de la région Occitanie desservant le Rhône.

Une décision qui permet à la CCI Nîmes d'engager dès la fin de l'année 2016 le programme de rénovation de la grue, et divers équipements (500 000 €, bénéficiant d'un co-financement de 40% de la Région Occitanie).

[Pour découvrir l'offre complète du Port de l'Ardoise, cliquez ici.](#)

La CCI Nîmes signe avec VNF (Voies Navigables de France), cette semaine, une nouvelle période de 3 ans pour l'exploitation du port de l'Ardoise, seul port fluvial de la région Occitanie desservant le Rhône.